



n°40 bis
Juin
2013
Spéciale
Pont du Gard

« Nous partîmes à deux mais par un prompt renfort nous nous vîmes 500 en arrivant au Pont »



En ce matin du samedi 8 juin 2013, Jupiter avait sursis pour quelques heures à déclencher ses orages et ils étaient nombreux à converger vers le péage maudit, à pied ou à vélo. D'humeur pacifique mais résolue, ils répondaient à l'appel de diverses associations attachées au Pont du Gard et au libre accès du monument millénaire. Citons les fers de lance de ce rendez-vous, "l'Association Pont du Gard Patrimoine", l'Association Voie Verte" de Comps (30), le CoDep30 bien sûr au nom de la FFCT.....et nous, et nous, et nous bien sûr! Que venaient-ils donc chercher là ? Rien d'autre que la reconnaissance de la charte originelle et l'application de la

Rien d'autre que la mise en œuvre d'un peu de bon sens, pleins de compréhension mais pas disposés à être tondus comme moutons en pâturages. De divers horizons la presse a rapporté des prises de positions convergentes, isolant chaque jour davantage l'exécutif de l'EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) dans sa rigidité et son intransigeance. D'aucuns parlent même d'illégalité.....

Nul ne conteste la nécessité d'un parking en un lieu très fréquenté et fragile, avec un tarif acceptable ; mais comment accepter le tarif prohibitif d'un parking qui n'est que celui du musée, vente forcée d'une prestation pas forcément désirée, et sans ambiguïté parfaitement illégale.

Est-il acceptable que le passage gratuit soit simplement toléré pour des gens ayant l'air de randonneurs à pied ou à vélo, qui ne seraient pas confondus avec de simples promeneurs, dit-on. Le délit de faciès n'est pas loin et nous plaignons les gardiens chargés de la discrimination, qui ne sont pas responsables.



L'assemblée des cyclistes, cyclotouristes, marcheurs, randonneurs, Kayakistes et même quelques élus, tous amis du Pont du gard et de son environnement, écoute dans le calme les orateurs exposer les revendications communes



Gageons que cette photo restera dans les annales, le pont Pitot saturé par des manifestants pacifiques mais convaincus de leur bon droit, cheminant au pas de promenade ; tous n'ont pas réussi à entrer sur le pont, ils étaient au moins 500 et probablement plus.

Photo Jean-Yves GREHAL
Pont du Gard et Patrimoine

Et puis combien de familles qui venaient prendre l'air à l'ombre du Pont depuis des lustres vont accepter de payer pour quelques heures de détente en un lieu qui leur appartient, au bout du compte ? Certes nous payons pour enjamber le Tarn sur le viaduc de Millau, mais c'est pour en amortir la construction, il y a bien un service rendu, et puis on a toujours le choix de ne pas l'emprunter ; et ce n'est que 6,50 euros, pas 8,50 euros, et la vue du viaduc, magnifique, reste gratuite. Avec le Pont du Gard, non seulement sa construction est amortie depuis longtemps, mais la majorité des visiteurs ne viennent que pour le voir.

C'est fou comme les gens sont méchants ; il y en a même qui prétendent que le libre accès est garanti par la "charte" du site, telle que le conseil général l'a définie au moment de l'adoption du projet en 1998 ; et en plus ils en ont la preuve écrite et publiée !

Les Gardois resteraient tout de même privilégiés ; ils ont droit à la gratuité de passage ; on dit que leurs mairies respectives doivent passer convention avec l'EPCC ; une carte leur serait délivrée ; mais La Sacoche a voulu avoir la sienne, et là bernique ! La mairie donne un coup de pied à suivre, qui tombe au Conseil Général, qui passe à l'administration du Pont du Gard, qui elle ne passe à personne. « Avec mon p'tit vélo j'avais l'air d'un.....ma mère..... ». Vous me direz que fabriquer des cartes pour quelques 270000 gardois, pas de quoi s'affoler ; et puis ce sera créateur d'emplois et puis elles ne seront valides que pour un an. Nous ne parlons pas du coût de fabrication bien sûr. On oscille entre le rire et la colère, ici, sur les rives du Gardon.

Et nos affaires de Fédé dans tout ça ?

Pour la FFCT, deux points de cristallisation, au moins :

Le BPF du Gard et son pointage au Pont du Gard, absolument incontournable ; si vous avez bien suivi, vous aurez l'air d'un randonneur à vélo, forcément, et rien ne vous empêche de faire tamponnerau musée par exemple.

La Randonnée Permanente « Les chemins du Pont du Gard » (Groupe Cyclo Nîmois), part et arrive au Pont du Gard ; même tenue, même exercice.

Le problème serait donc résolu pour les cyclotouristes, ce n'était pas si évident il y a un mois, mais attendons l'expérience des cyclos qui tenteront leur chance.

Marcel VAILLAUD
Jean-Claude MARTIN

Toutes les photos, et elles sont superbes!

<http://www.ledauphine.com/vaucluse/2013/06/09/le-pont-du-gard-doit-rester-gratuit>

ce sont eux qui le disent



Agnès Sénicourt, Présidente de l'Association Voie Verte, au cours de son remarquable exposé des motifs

Bonjour à tous et merci !

Je suis la présidente de l'association pour la **Voie Verte du Pont du Gard** et je suis très étonnée d'être là aujourd'hui pour réclamer un passage gratuit des cyclistes et piétons sur le pont du Gard.

En effet :

En 2009, date de création de notre association et à l'occasion de la fête nationale des Voies Vertes, (pour nous il s'agissait de la future V V) nous avons réuni en ces lieux, un peu plus loin sous le pont du Gard, en toute convivialité et gentillesse, une centaine de cyclistes et des élus de tous bords politiques. Jean Denat, Gérard Blanc (CG), Juan Martinez (CG) sont arrivés ensemble pour annoncer que cette voie verte se ferait. Gérard Pedro Président de la communauté de Communes, Raymond Aparis, Vice Président en charge du tourisme et les maires de nos villages, toutes tendances confondues étaient là . C'était très festif et sympathique, et alors pas question de péage!

Vous dites 2009 ? Il paraît que c'est précisément l'année où l'EPCC aurait décidé de faire payer le passage aux piétons et aux cyclistes. **Nous n'en avons rien su !**

2010 deuxième fête de la FUTURE VOIE VERTE au Pont : **aucun problème**

2011 , idem, nous avons même eu un discours officiel du CG Denis Bouad, à l'époque Président du Pays et Vice président du Conseil général, aujourd'hui se déclarant favorable au péage!

2012 , c'est l'an dernier, en septembre encore un très beau rassemblement! Des discours toujours, et pas de péage annoncé.

En décembre 2012 , Jean Denat en personne, Vice Président du Conseil général en charge des routes et Voies Vertes est venu présenter le projet de VV du Pont du Gard à Comps devant un parterre d'élus et d'adhérents de l'association. Un beau dossier monté par le CG que je tiens à la disposition de la presse et de quiconque voudrait le voir. La VV du Pont du Gard ...jusqu'à Uzès. Il déclara à cette occasion que cette future VV traversant le pont serait la plus belle de France.....

En Mai 2013, moins de 6 mois plus tard, l'EPCC en décide autrement : péage !! Vilaines barrières, ambiance désastreuse . Souffrance des personnels qui doivent supporter le mécontentement tout en obéissant aux patrons ! Que s'est-il donc passé entre temps ?

De ce moment-là, le pont du Gard prend ses airs de machine à sous au mépris de 4 ans de travail et de promesses. Nous constatons le filtrage des randonneurs sur des GR, des PR, VV de Remoulins et boucle cyclotouriste de l'Uzège. Et nous ne voyons pas en quoi cette politique lutte contre les tours opérateurs fraudeurs ; nous avons bien la preuve maintenant que ce n'était qu'un très mauvais prétexte ! Le Directeur et le Président décident que pour moins de 2% de tricheurs il faut punir tout le monde !

Le Gardois dépend désormais de la signature ou non d'une convention de gratuité entre son maire et le site du PDG en échanges de services pas si menus que cela. Il faudra quand même montrer patte blanche et si ce gardois a invité le tonton de Tarascon , la tata d'Avignon , la copine de Barbentane, il leur faudra payer et passer le contrôle.

Il y a bien discrimination entre les Gardois, car nous savons que certaines mairies ne veulent pas passer la convention; il y a bien discrimination envers les touristes, les visiteurs.

L'accès aux berges pour la simple baignade n'est plus gratuit ! On ne peut plus inviter la famille, les amis des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse ou d'ailleurs sans payer pour eux ...Il est désormais interdit **DE VOIR LE PONT** sans délier sa bourse ! L'image du Pont Du Gard et de tout le Gard en prend un coup !

Au MONT St Michel , des mesures semblables avaient été prises. Ils ont été forcés de revenir en arrière.

Sans aller si loin, on peut voir les fouilles Glanum ou les Antiques à St Rémy de Provence sans payer !

En ce qui concerne la Voie Verte , les conséquences sont qu'elle ne peut plus mener à Uzès via le Pont du Gard. **Une Voie Verte ne peut pas être à péage.** Aux dires même de Jean Denat , il faudra trouver un trajet de substitution ! Le passage sur le Pont du Gard deviendra optionnel car payant !

Alors disons-le fermement : **nous ne cautionnerons pas ce choix inepte** , d'autant que cela obligerait le CG à acquérir d'autres terrains alors que le passage par l'ancienne départementale ne coûterait rien !

Le randonneur est quelqu'un de simple : il aime sa liberté et c'est pour ça qu'il va prendre l'air ! à pied ou à vélo, seul, en famille, en groupe de copains, c'est un des derniers espace de liberté et de gratuité .

Et pourquoi devrait-il payer ? Parce qu'il n'achète par d'essence ? Parce qu'il ne pollue pas ? Parce qu'il est courageux devant l'effort physique ? Quand il est bien accueilli le voyageur cycliste s'arrête, range son vélo contre un appui vélo où il peut mettre un antivol. IL va visiter un musée et il paye. Il va au restaurant ou pique niquer, repart vers son gîte, ou son hôtel ou son camping . **Il dépense en moyenne 70 euros par jour.**

J'aimerais pouvoir déployer la même banderole que celle vue à la fête du vélo d'Alès le 2 juin 2013 : « *Le vélo c'est bon pour la santé, c'est bon pour le porte monnaie !* »

J'aimerais que le souffle du génie de Ricciotti qui s'exprime à Marseille pour restituer aux promeneurs sans discrimination une balade du littoral gratuite souffle sur le Pont du Gard, j'aimerais que ce souffle généreux, humaniste inspire MM.Dumas et Toeschi.

Nous ne demandons pas la suppression de L'EPCC, nous ne souhaitons pas une gestion privée, nous soutenons les personnels qui souffrent de cette situation mais

**NOUS AVONS BESOIN DE DIALOGUE, DE TOLERANCE, PAS D'ARROGANCE !
A PIED OU A VELO LE PONT DU GARD NE PEUT ETRE UNE OPTION A 10 ou 12 EUROS !**

Notre démarche est apolitique. Nous ne roulons pour personne. Si nous avons connu l'instauration du tarif piétons et cyclistes en 2009, lorsqu'elle a été décidée, nous l'aurions combattue aussi fermement qu'aujourd'hui. On ne peut pas nous reprocher de ne pas avoir protesté contre une décision que l'on nous a cachée. Pourquoi, au fait, nous l'a-t-on cachée?

La gratuité des accès à pied et à bicyclette fait partie du "contrat" de base du site du pont du Gard. Toutes les promesses de libre accès faites par le conseil général sont reniées par l'EPCC. L'EPCC n'a pas le droit de faire le contraire de ce que décide le département. Un concierge ne fait pas le contraire de ce qu'a décidé le propriétaire.

L'EPCC se comporte comme un corps étranger n'obéissant qu'à sa logique. Nous combattons cette logique. Les offices de tourisme craignent l'impact économique de la fin de la gratuité sur le territoire. Ce n'est pas la gratuité des cartes d'accès pour les Gardois qui retiendra les touristes dégoûtés du coût du site du pont du Gard et de l'accueil déplorable qu'il réserve désormais à ses visiteurs.

10 euros pour VOIR le pont du Gard, c'est une mesure clairement antisociale, privant les plus modestes de la contemplation de l'un des chefs d'oeuvre de l'antiquité et de la jouissance d'un espace public bien aménagé et agréable.

Le directeur du site du pont du Gard, considère "la famille avec la poussette et la glacière" comme de la "matière" taxable? Nous disons que ce n'est pas le moment, quand la crise oblige un grand nombre de français à compter leurs dépenses à quelques euros près.

Tel qu'il est engagé, le processus de bouclage du site va se traduire par un désastre en termes d'image, un discrédit de la parole publique (une promesse de plus non tenue!), une dégradation de la gestion de l'EPCC, à cause de la perte des recettes liées à la vente des abonnements et du coût du contrôle des entrées et une perte d'attractivité touristique du territoire.

Nous considérons que le bouclage du site prépare la privatisation de la gestion. Or quelles seront les différences entre la gestion de l'EPCC et celle d'une société privée spécialisée? La compétence peut être, mais plus sûrement l'effectif du personnel permanent! En agissant vis à vis de la clientèle comme le ferait un gestionnaire privé, l'EPCC déroule le tapis rouge pour ce gestionnaire. A terme très rapproché, cela se traduira par la perte de 50 ou 60 emplois permanents sur le territoire.

Cette perspective nous effraie et nous sommes inquiets pour nos amis salariés de l'EPCC, dont nous savons les pressions qu'ils subissent de la part d'une direction impérieuse, au point de leur dicter une motion de soutien qui ressemble beaucoup à « la voix de son maître ».



Gérard Extier, V. Président de l'Association Pont du Gard et Patrimoine, brosse un aperçu historique et sociologique de la situation

Et la Nature b....!

Je l'avoue, j'ai profité de la manif pour m'avancer à vélo, et sans bourse délier, vers le pont Pitot. Le chemin est une large piste en béton absolument impeccable. Mais un sentiment de malaise m'a soudain étreint. Il y avait quelque chose d'anormal. Des souvenirs anciens revenaient en force et je compris soudain ce qui était anormal : le silence, en contrepoint de cet espace dénudé privé de toute vie que j'enroulais paisiblement.

Avant il y avait les choucas ; pas de monument un peu surélevé sans des colonies de choucas dans les cris secs et puissants résonnent de tous côtés. Ce corvidé est appelé « chouca des tours » car il affectionne les positions élevées. Ils étaient là au Pont du Gard du temps de la jeunesse de mes enfants, quand c'est qu'on s'y promenait librement. Pas fous, ils ont fait la malle avec ce déploiement de projecteurs et de sonos hyperbares.

Les gorges du Gardon sont un site protégé à ce qu'on dit, ils en ont parlé en long et en travers dans la télé, mais il ne faut pas exagérer. Si les chauve-souris n'apprécient pas l'ambiance festive, elles n'ont qu'à migrer ailleurs, ce qu'elles ont fait comme les choucas. Le site est devenu azoïque (voir le Petit Robert).

Alors je suis triste. J'aimais bien entendre les « tchouc tchouc » des choucas en faisant la pause devant le monument lors d'un circuit à vélo, devenu hasardeux sinon impossible.....Heureusement, le pire n'est jamais sûr.....



photo Wikipedia

Marcel VAILLAUD

Document de communication du Conseil Général du Gard - in Journal du Pont du Gard



Ce que vous pourrez faire

C'était en 1998



Naturel et magique, le lieu restera libre d'accès pour tous. Les visiteurs familiers garderont leurs habitudes de balade, ou de baignade, peut-être en profiteront-ils pour revisiter «leur» Pont.

Suivez le guide !



En toute liberté, sans bourse délier vous pourrez :

■ **Admirer...** Le Pont du Gard. Géant de pierre, heureux désormais de pouvoir respirer sans être agressé par la pollution. Avec quelques soins, il tiendra bien 2000 ans de plus.

■ **Pique-niquer...** Sur trois aires conçues pour éviter les sensations de foule. Aménagées sur 10 ha pour recevoir familles ou bandes de copains, ombragées, elles seront idéales, y compris pour la sieste.

■ **Nager...** dans le Gardon. Attention, plonger c'est drôle, mais dangereux. C'est ce que ne manqueront pas de rappeler les beaux maîtres nageurs qui désormais seront là pour votre sécurité.

■ **Bronzer...** sur des plages régulièrement entretenues et nettoyées.

■ **Profiter...** des toilettes publiques, et des douches. Ne plus faire pipi dans l'eau, et se rincer avant de rentrer à la maison. Quel luxe !

■ **Promener...** au cœur de l'Arboretum. Libérés des taillis, des arbres de toutes régions raconteront leur histoire avec l'Homme.

■ **Balader...** Les sentiers de la zone aménagée seront pratiques et doux aux espadrilles. Pour les randonneurs, les vrais, leurs GR sont toujours là ! Des circuits sont également prévus pour les handicapés.

■ **Rechercher...** des infos sur le Pont, au centre de documentation. On peut musarder intelligent.

■ **Choisir...** à distance. Tranquille, quasiment les pieds dans l'eau, on pourra programmer un circuit touristique, retenir un hébergement ou réserver une place de concert.

■ **Déguster...** les produits du terroirs. Régulièrement, les agriculteurs donneront à taster la saveur de leur production.

■ **Participer...** à la grande fête de l'Omelette de Pâques. Cette époque qui marquait la résurrection du beau temps est ancrée dans la mémoire de ceux auxquels un jour, une mamé, les joues rosies, a raconté le monde qui se pressait sur la rive de Remoulins, les belles toilettes du Dimanche, les jardinières attelées... A notre tour d'emmagasiner des souvenirs.



Les Grandes Zoreilles de Tonton Sacoche

Tonton Sacoche était à la manif, où il a rencontré un pratiquant assidu du site et de ses environs en la personne de Gilles Lelièvre, moniteur sportif à la base nautique située à quelques encâblures en amont du Pont.

Gilles amène depuis des années des classes vertes à découvrir les joies du canoë-kayak et les retours se font pédibus en course d'orientation par les chemins empruntant notamment le GR6.

Or, mauvaise surprise un matin, halte au passage du site, des cerbères barrent le passage en demandant paiement. Les encadrants, tous profs de gym accompagnateurs de leurs élèves, après de houleuses palabres, menaçèrent l'intégrité physique des « douaniers ».

.Menaces d'appels aux forces de l'ordre, etc, etc, il a fallu toute la diplomatie de G. Lelièvre pour calmer ses clients remontés contre ce nouveau type de racket.

Il faut dire que notre homme, qui a bourlingué dans le monde entier, souvent soutenu par le même Conseil Général qui lui cherche des noises aujourd'hui, n'est autre qu'un ancien champion du monde de canoë-kayak ! Il en faut beaucoup pour le faire chavirer !

Autre confidence, il a remarqué la disparition de colonies de chauves-souris d'une espèce rare. Nous confirmons aussi qu'avant le bétonnage du site des colonies de choucas s'appelaient dans les gorges. Aujourd'hui silence radio sauf les nuitées animées par de méga feux d'artifices qui affolent la faune environnante. Ô ! Natura 2000 , où es-tu ? Que fais-tu ? Toi si pointilleuse pour nos petites manifestations sportives cyclistes en garrigues.....

Rencontré un couple de marcheurs vichyssois revenu cette année visiter le site en empruntant un des GR . Rebutés l'an dernier par les 18€ du parking auto (ils ne sont pas les seuls) ils furent scandalisés d'apprendre que dorénavant à pied pour un couple ce serait 15€ ! Aujourd'hui ,grâce à la manif, c'est gratuit. Eux aussi porteront la bonne nouvelle chez eux !

Là où fut démontré la mesquinerie et l'étroitesse d'esprit (c'est le cas de le dire!) des squatters du site, nous dûmes passer un par un le vélo à la main par un étroit passage pour former le cortège.

Imaginez, lecteur, 500 personnes se faufilant par cet étroit boyau, les barrières restant closes, pitoyable rétorsion à notre action. Certains, rebutés par la lenteur, abandonnèrent et lassés repartirent, ce qui était certainement l'objectif.

Le cortège enfin formé, nous partîmes en procession, banderole en tête, derrière un fourgon de gendarmerie, on rendait hommage à la disparition d'un bout de liberté.

De l'entrée au pont romain il y a environ 1 km qui fut franchi au pas, presque en silence, un vrai passage d'enterrement de première classe. Tout concourait à dégager une ambiance de tristesse, le ciel gris menaçant, les participants peu enclins à la rigolade progressant lentement, longeant des bâtiments ternes et sans vie. Où sont les petites baraques d'antan où le bon peuple venait librement se détendre et animer les lieux en famille gratuitement!

Aseptisé qu'il est le site rive droite, déshumanisé , raboté, bétonné, vidé pour soi-disant s'intégrer dans le paysage et mettre en valeur le Pont et lui seul.

La palme de la goujaterie fut un jour décrochée par un guichetier zélé qui exigea 20€ pour laisser passer un tandem et pas n'importe quel équipage, celui d'un tandem handi-sport dont le passager est déficient visuel. Hé oui braves gens ! On fait même payer les aveugles au Pont du Gard !Rien n'est prévu sans doute dans le manuel.

Le lendemain de cette belle manif, on eut droit à une bataille des chiffres, coup classique des comptages des manifs. Les R.G. réputés pour leur fâcheuse manie à minorer le nombres des présents nous ont accordé 480 personnes. La radio locale claironnait à longueur d'ondes le chiffre de 300, le quotidien régional plus honnête 500. Notons simplement que tous les présents ne purent contenir sur le pont Pitot, même en étant serrés.

Si on compte en terme de représentation, rien que pour la F.FC.T. la grosse poignée de cyclos présents représentaient 120.000 pratiquants ! Si on ajoute les marcheurs, les handicapés, les pêcheurs et les citoyens de tous bords outrés de cet octroi ça fait du monde.

Messieurs les responsables de ce racket illégal, pour bien des raisons, écoutez la vox populi, qui s'exprima dans la dignité en ce samedi 8 juin. Et puis, des élections approchent. On parle même d'une action en justice qui se préparerait, à juste titre....

Ou faudra t'il dire du Pont du Gard que c'est le Pont'à Fric ?

Henri PITOT

Mr Toeschi, Directeur de l'Etablissement du Pont du Gard, pourrait être lauréat de la Noix d'Honneur du Canard Enchaîné. Il aurait déclaré en substance à des journalistes de l'A2 qui l'interviewaient : *"La voie verte ne passera pas sur le pont Pitot ...Ils n'ont qu'à faire construire un autre ouvrage sur le Gardon..."*. Chacun appréciera. Les manifestants ont hué en entendant cette information. Henri revient ! Il y a encore un pont à construire !

Henri PITOT, un enfant du pays pour nous les gardois, aurait sûrement apprécié la prise de son pont par les manifestants du 8 juin. On lira avec intérêt sa biographie (lien ci-dessous), rendant hommage à un homme de génie vivant dans une époque politiquement très difficile. L'adjudication des travaux de construction du pont latéral au monument date du 3 avril 1743, la réception des travaux de février 1745. La délibération du 25 février des Etats du Languedoc rend hommage à Pitot pour cette célérité. Et pourtant le Gardon ne se montra pas coopératif, détruisant périodiquement le chantier par ses crues dévastatrices.

Henri Pitot, brillant ingénieur, s'est illustré dans de nombreux domaines de la technologie ; on lui doit le principe des fameuses sondes utilisées en aéronautique.

La Sacoche a posé plusieurs fois la question du statut du pont Pitot et du chemin qui y conduit, chemin au demeurant fort bien entretenu avec les deniers publics. Aux dernières nouvelles, la route et le pont seraient des lieux publics. Cherchons l'erreur .

http://www.pontdugard.fr/sites/default/files/documents/conference_pitot.pdf

EXTRAITS

Henri Pitot est né le 31 mai 1695 à Aramon. Sa famille paternelle est originaire de Marguerittes. Les Pitot furent notaires durant plusieurs générations : Jean Pitot, le grand père d'Henri, a été notaire de 1586 à 1612. Avec son épouse Marie Chabert, ils auront trois enfants.

C'est vraisemblablement suite aux guerres de religions et aux exactions de 1621 à Marguerittes (30) que Jean Pitot quitte ce village pour Aramon (30).

Sur les particularités physiques ou morales d'Henri Pitot, nous savons par Grandjean de Foucher, lors de son éloge funèbre à l'Académie Royale des Sciences :

« M. Pitot était d'une taille médiocre et d'une figure peu prévenante et peu agréable, mais son esprit et son génie réparaient ce défaut avec avantage. Modeste jusqu'à la timidité, il parlait peu, mais s'exprimait bien et avec justesse et précision, ses démonstrations étaient claires et exactes. Sa probité et son désintéressement étaient à toute épreuve ; il n'avait jamais songé qu'à se rendre utile à ses compatriotes, et il y avait sûrement bien réussi. »

Midi Libre | midilibre.fr
DIMANCHE 9 JUIN 2013

...C'était dans le journal



photo La Sacoche



● PRÉCISION

Les résultats du sondage internet sur le site midilibre.fr pour la question du jour: "Pont du Gard: est-il normal de payer pour visiter le site?", parue hier, ont été inversés par erreur. 89 % des votants ont répondu non, 10% oui et 1% ne se prononçaient pas.